

Annick Lafontaine

De: Greffe Ville de Saint-Pie
Objet: TR: Observation de zone dangereuse.

-----Message d'origine-----

De : Bruno Bazinet <bruno2012@cgocable.ca> Envoyé : 21 février 2024 17:57 À : Dominique St-Pierre <d.st-pierre@villest-pie.ca> Cc : Bruno Bazinet <bruno2012@cgocable.ca> Objet : Observation de zone dangereuse.

Bonjour , j aimerais juste porter un commentaire sur un tronçon routier de votre municipalité. Je me nomme Bruno Bazinet je suis un résident de Knowlton,lac brome et mon bureau est à la presentation. Je dois voyager entre ces 2 endroits à chaque jour. Je dois passer sur la route 235 à St pie,et j ai constaté et vécu en direct , plusieurs accidents très grave entre sanair et le pont de la Yamaska. Encore ce matin , un autre accident grave c est produit près du dépanneur . A tous les matins lorsque je passe à cette intersection (près du dépanneur) en direction St hyacinthe , plusieurs poids lourd tourne à droite sur chemin St Dominique à côté du dépanneur, et par conséquence les voitures qui arrivent de ce chemin ne voit rien à cause des poids lourd qui tournent à droite.. Ce qui fait en sorte que les véhicules qui sont en direction de St hyacinthe ne voit pas non plus c est voitures et bang....c est une intersection extrêmement dangereuse et selon moi il devrait avoir des correctifs urgent à faire... je ne suis pas ambulancier , ni premier répondant , mais la malchance est tombé sur moi 5 fois depuis un an sur ce tronçon de route. Et j ai été témoin de chose horrible , étant le premier arrivé sur la majorité des 5 accidents depuis 1 ans . Selon moi il devrait avoir une baisse de vitesse entre sanair et la rivière car il a beaucoup de monde au hrs de pointe . (Van , auto , camion, tracteur d agriculteur) et aussi meilleur signalisation au intersection et photo radars car la vitesse présentement n est pas 90 mais bien 110 km . Je suis conscient que demander cela au ministère c est long et difficile , mais par expérience d une demande de ma part dernièrement à la sortie du village ange gardien , pour raison semblable , je me suis fait répondre que jamais ma demande passerait , j ai donné un mandat à consumaj à St hyacinthe et engager un expert en circulation(a mes frais) , j ai gagné ma cause 65 jours après ma demande à la surprise du ministre . Dans la vie , quand on a raison , on peut changer le monde. Je vous écrit ces mots au nom de toutes les familles brisées due à l entêtement de personne haut placer de ne pas résoudre c est problème !! Merci de m avoir lu!!!! Bruno Bazinet Envoyé de mon iPad